

## Policy Brief

# Approvisionnement en semences de soja au Bénin : Quelle stratégie faut-il mettre en place ?

Mathieu A.T. Ayenan ; Patrice L. Sèwadé; Martin S. Agboton



### RÉSUMÉ

L'accès aux semences de soja de qualité reste un défi majeur pour les producteurs ; ce qui ne leur permet pas d'obtenir des rendements optimaux. Les solutions durables à cet état de choses reposent sur (i) l'investissement dans la recherche et la production des semences, (ii) le renforcement de capacités technique, ma-

nagériale et commerciale des producteurs désireux de se spécialiser en production de semence de soja et (iii) l'instauration d'un système de certification flexible mais qui garantit la qualité des semences. La mise en œuvre de ces mesures devrait permettre la production et la distribution de semences de soja de qualité pour l'amélioration de la productivité du soja au Bénin.



## RECOMMANDATIONS

1. Créer les conditions favorables pour que le secteur privé investisse dans le secteur semencier ;
2. Renforcer les institutions de recherche en sélectionneurs et spécialistes en production de semences et en moyens financiers pour la création variétale et la production des semences de base ;
3. Renforcer les entreprises semencières en technique de production et traitement des semences en stratégies de commercialisation des semences ;
4. Adopter le principe de semences de qualité déclarée.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces recommandations adressées au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et aux différents acteurs de la filière soja doit permettre d'améliorer la productivité du soja au Bénin.

## INTRODUCTION

Les semences de qualité constituent un déterminant important de la productivité agricole et sont vecteurs de transfert de technologies aux producteurs. Au Bénin, le cadre organisationnel et institutionnel régissant le système semencier formel du soja n'est pas fonctionnel. Les producteurs s'approvisionnent prioritairement, près de 98% des cas, en semences dans le secteur informel à travers des prélèvements sur des récoltes précédentes,

donc des amis, achat au marché et échanges. La qualité en termes de pureté variétale, de viabilité et de taux de germination des semences dans ce système n'est pas garantie. Des organisations de producteurs font des efforts pour supporter des coopératives de production de semences de soja mais ces efforts ne sont pas continus (Ayanan et al., 2017). Ces constats sont dus à la faible capacité en ressources financière et humaine des (i) structures de recherche chargées de la création variétale et de la production des semences de base et (ii) des institutions en charge de la certification (Hinvi, 2016). En conséquence, les quantités de semences certifiées obtenues par le biais des organisations de producteurs ne couvre que 1% des emblavures de soja (Ayanan et al., 2017). Ainsi, la disponibilité des semences de soja de qualité reste très limitée et ne permet pas aux producteurs d'obtenir des rendements optimaux. Les rendements moyens sont de 978 kg/ha contre des rendements en milieu paysan pouvant aller au-delà de 2000 kg/ha (Sinclair et al., 2014). Ainsi, l'augmentation de la production de soja au cours des dernières années, n'a pas été suivie par l'augmentation des rendements (Figure 1). Faciliter l'accès des producteurs aux semences de qualité requiert donc un changement de paradigme et la création d'un environnement favorable à l'investissement dans le secteur.

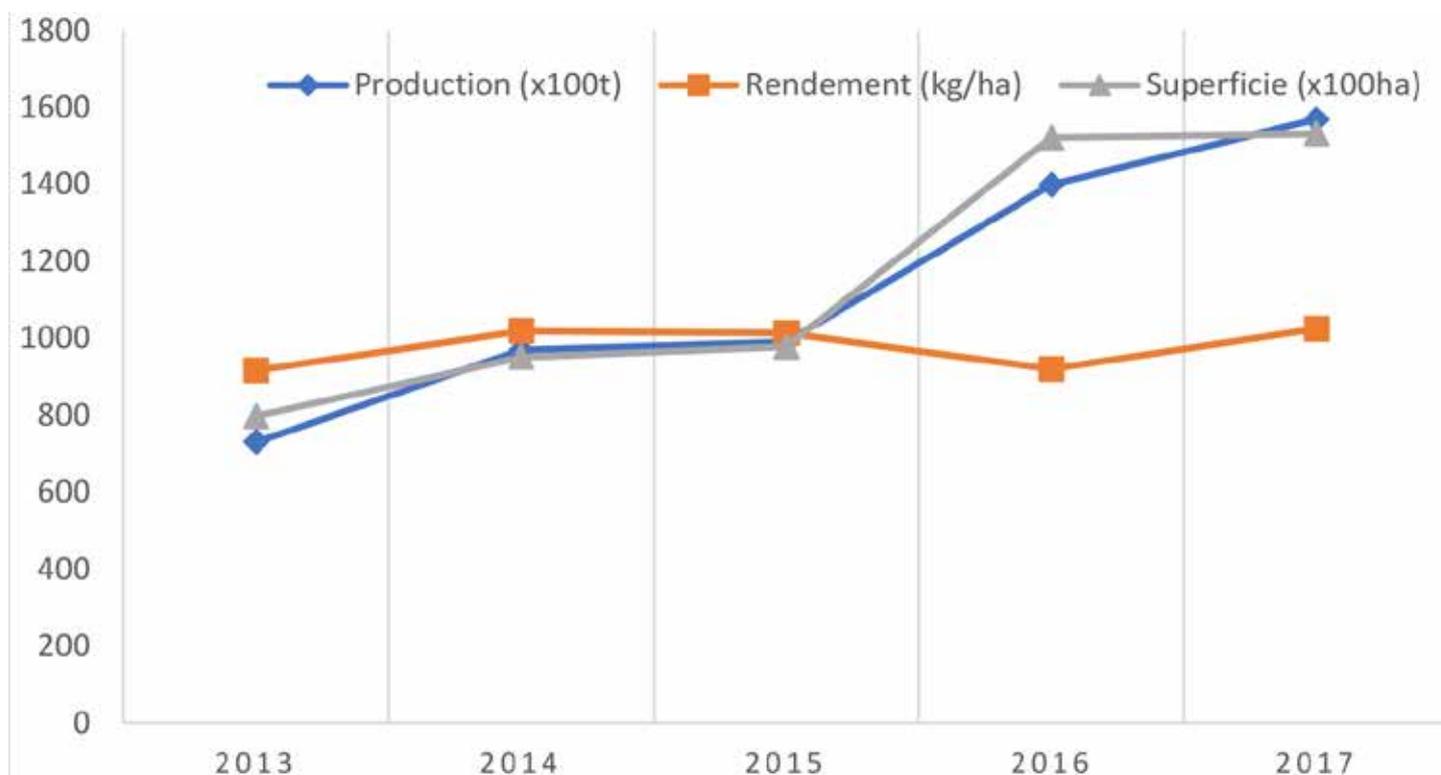


Figure 1 : Tendances de superficie, rendement et production de soja au Bénin (DPP/MAEP, 2017)



## Actions clés pour améliorer la production et la distribution des semences de soja

1. Création d'environnement favorable à l'investissement privé dans le secteur semencier ;
2. Renforcement des institutions de recherche en sélectionneurs et spécialistes en production de semences et en moyens financiers pour la création variétale et la production des semences de base ;
3. Renforcement des capacités techniques et managériales des entreprises semencières ;
4. Adoption du principe de semences de qualité déclarée.

La promotion de la production des semences de soja doit s'insérer dans le cadre global de la promotion de la filière soja. Cela requiert l'élaboration et l'opérationnalisation du plan national de développement de la filière soja. La mise en œuvre d'un tel plan facilitera non seulement l'accès aux intrants mais aussi l'accès au marché d'écoulement des produits. En effet, l'utilisation des semences de soja de qualité n'est optimale qu'en combinaison avec les autres facteurs de production permettant ainsi aux producteurs d'optimiser leur production. La production des semences est une activité qui requiert des ressources techniques et humaines assez pointues. Cependant, elle a été laissée pour compte avec un environnement qui reste peu attractif au secteur privé. La nouvelle politique semencière (MAEP, 2015) promeut la création d'un environnement favorable au partenariat public-privé dans le secteur des semences. La mise en application effective de cette politique est indispensable pour la création d'entreprises semencières capables d'investir et d'améliorer la disponibilité en semences de qualité. Cela va encourager les professionnels à prendre en mains la production et la distribution des semences de qualité avec des systèmes de traçabilité qui les

rend plus responsables contrairement à la situation actuelle.

En dehors des aspects liés aux investissements, le processus de certification en vigueur avec le nombre de contrôle au champ (au moins 3) et au laboratoire (1) reste peu performant à cause de l'effectif insuffisant des agents de contrôle et de certification. Cela conduit à des retards dans le processus de certification pénalisant les producteurs de semences. Il existe cependant un autre processus de certification avec un minimum de visite au champ et adapté aux situations où les ressources allouées à la certification sont limitées. Il s'agit du système de semences de qualité déclarée (FAO, 2006). Une révision de la réglementation en vigueur s'avère indispensable pour prendre en compte cette forme de certification.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des centres de recherche en ressources matérielles, financières et humaines est tout aussi indispensable. L'introduction des variétés si elle reste une option pour l'obtention de matériels génétiques performants ne saurait remplacer les programmes nationaux de création et de sélection variétale. Actuellement, il n'y a aucun programme de la sorte sur le soja au Bénin. Cet état de choses limite la sélection de matériels adaptés aux conditions agro-écologiques et aux besoins des producteurs et des consommateurs. Avec l'approche de territorialisation du développement agricole, les Agences de Développement Territoriales qui ont le soja comme faisant partie des cultures locomotives doivent accorder une attention particulière à la recherche variétale dans cette filière.



## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient tous les producteurs et acteurs impliqués dans les systèmes semenciers de soja au Bénin pour leur contribution lors de la réalisation de l'étude. Le soutien des partenaires du projet que sont l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), l'Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Sciences Agronomiques, Laboratoire des Sciences des Aliments (UAC/FSA/LSA), Wageningen University/Marketing and Consumer Group (WUR/MCB) et le Réseau pour le Développement de l'Agriculture Durable (REDAD) est fortement apprécié.

## FINANCEMENT

Ce policy brief a été réalisé dans le cadre du projet "Matching grain quality attributes to the requirements of soybean processors in Benin", référence W 08.270.315, financé par the Netherlands Organisation for Scientific Research (NWO)/WOTRO Science for Global Development.

## RÉFÉRENCES

Ayenan, M. A. T., Sèwadé, P. L., & Agboton, S. M. (2017). Towards effective soybean seed systems in Benin: Current situation and prospects for production and delivery of good quality seed. *Journal of Crop Improvement* 31(3), 1–21. <https://doi.org/10.1080/15427528.2017.1304479>.

FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). 2006. Quality declared seed system. Paper 185. Rome, Italy: FAO. <ftp://193.43.36.93/docrep/fao/009/a0503e/a0503e00.pdf>.

Hinvi, J.C. 2016. Rapport final de l'étude sur les semences au Bénin. Rapport de consultation, GIZ, Cotonou. MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche). 2015. Projet de document actualisé de politique semencière nationale au Bénin. Cotonou, Benin: MAEP.

Sinclair, T. R., Marrou, H. Soltani, A. Vadez V., & Chandolu, K. C. (2014). soybean production potential in Africa. *Global Food Security* 3(1):31–40. doi:10.1016/j.gfs.2013.12.001.

## Nos donateurs



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



## Nos partenaires



**SOJAGNON**  
Association Sojagnon du Bénin

Association pour le Développement du Soja au Bénin, SOJAGNON.  
Rue des 08 villas Godomey-Togoudo,  
01 BP 3051 Cotonou - Recette Principale - Benin.  
Tel Bureau : +229 21 36 24 91 - Mobile : +229 97 72 37 00 / 95 94 11 00  
Site web : [www.sojagnon.org](http://www.sojagnon.org)

ISBN 978 - 99919 - 74 - 81 - 1  
Dépôt Légal N° 10289 du 11/04/18  
Bibliothèque nationale du Bénin 2<sup>ème</sup>  
trimestre

Imprimerie : APHILEX SARL  
+229 95 49 81 62 / 97 57 88 19